



COMMUNIQUE DE PRESSE

Créé par Malakoff Médéric et Harmonie Mutuelles le réseau optique Kalivia est constitué

Paris, le 28 mai 2010 — L'union Harmonie Mutuelles et Malakoff Médéric annoncent la création effective du réseau Kalivia. Plus de 5 000 opticiens ont répondu à l'appel d'offres lancé le 15 mars dernier. Au final, tous ceux d'entre eux ayant satisfait aux critères qualitatifs et tarifaires ont été retenus, soit plus de 2 500 opticiens. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire français.

Le réseau des opticiens Kalivia sera opérationnel à compter du 1^{er} juin 2010 pour les assurés Malakoff Médéric, et en janvier 2011, pour les adhérents d'Harmonie Mutuelles.

Le succès de l'appel d'offres et les caractéristiques du réseau Kalivia

L'objectif commun de Malakoff Médéric et de l'union Harmonie Mutuelles est de travailler en collaboration étroite avec les professionnels du secteur afin d'offrir à leurs **6 millions d'assurés et adhérents**, des prestations optiques de haute qualité, à des conditions tarifaires optimisées.

Construit avec **l'appui d'opticiens conseil et d'experts en optique** reconnus sur le marché, l'appel d'offres du réseau Kalivia a remporté un franc succès, avec plus de 5 000 candidatures. Il s'est clôturé le 26 avril dernier, après avoir été prolongé de 8 jours, afin de prendre en compte la demande de fabricants et d'un certain nombre d'opticiens souhaitant un délai supplémentaire pour pouvoir y répondre.

Conformément à l'engagement de réseau ouvert, **l'ensemble des candidats** qui ont répondu aux critères qualité et tarifaires de l'appel d'offres ont été retenus. Ils sont plus de 2 500, répartis de façon très équilibrée sur le territoire français. Ainsi, tous les assurés Malakoff Médéric et Harmonie Mutuelles peuvent bénéficier d'un opticien partenaire Kalivia à une distance raisonnable de leur domicile (maximum 20 km dans la quasi-totalité des cas).

Le réseau Kalivia est représentatif de **la diversité des acteurs du marché** optique. Il comprend à la fois des opticiens indépendants, des opticiens mutualistes, des franchisés de grandes enseignes ou des succursales de grands groupes.

La logique double gagnant du réseau Kalivia

En créant le réseau Kalivia, Malakoff Médéric et Harmonie Mutuelles qui traitent plus d'1 million de factures optiques par an, poursuivent **une logique gagnant-gagnant** pour les assurés et les opticiens.

Gagnant pour les 6 millions de personnes protégées par Harmonie Mutuelles et Malakoff Médéric qui pourront choisir des prestations de haute qualité à des conditions tarifaires optimisées limitant leur reste à charge (Les assurés resteront cependant libres de s'adresser à l'opticien de leur choix)

Gagnant pour les opticiens partenaires dont l'expertise et le professionnalisme seront valorisés par le réseau, et qui seront, prioritairement, recommandés auprès des adhérents et des assurés santé des deux acteurs de la complémentaire santé.

Un dialogue étroit avec les partenaires du réseau

En outre, Kalivia souhaite travailler **en concertation étroite** avec l'ensemble des membres de son réseau, afin de prendre en compte **l'évolution des pratiques professionnelles** et le progrès des technologies optiques.

A cette fin, sera mise en place en juin, une **commission technique** composée de représentants des opticiens partenaires du réseau. Lieu d'échanges et de concertation, elle se réunira au minimum 3 fois par an pour étudier les évolutions des **besoins des consommateurs**, **les dernières avancées technologiques**, notamment en ce qui concerne les verres optiques et les traitements.

Objectif : permettre aux opticiens du réseau de faire des propositions quant aux évolutions qui apparaîtraient nécessaires.





Le respect de la liberté des opticiens partenaires

Conçu dans le respect de la liberté et de la valeur ajoutée des opticiens partenaires, le réseau Kalivia les laisse libres de proposer le verre le plus adapté aux besoins de leurs clients, dans le cadre de la charte qualité du réseau. Ils peuvent, en outre, vendre toutes les marques et toutes les références de lentilles dès lors qu'elles font l'objet d'une prescription.

« Nous nous félicitons du nombre d'opticiens qui ont répondu à notre appel d'offres, souligne **Guy Herry**, **Président d'Harmonie Mutuelles**. Nous avons retenu plus de 2 500 candidatures s'engageant tout à la fois à proposer des tarifs compétitifs et à adhérer à la charte qualité proposée par Kalivia.

Ce succès témoigne de notre capacité à construire aves les professionnels de santé une vraie démarche partenariale au service de nos adhérents.»

« Il est de notre responsabilité de contribuer à la maîtrise des coûts de la santé pour nos assurés, et de pouvoir les orienter vers des offreurs de soins à forte valeur ajoutée, précise Guillaume Sarkozy, Délégué général du groupe Malakoff Médéric. A ce titre, l'accompagnement et l'orientation dans le système de soins grâce à des réseaux, sont un service majeur que nous développons en partenariat avec les professionnels de santé. La création du réseau optique Kalivia témoigne de notre volonté d'agir pour offrir à nos assurés (le poste optique représente 25% de leurs dépenses médicales couvertes par Malakoff Médéric), le meilleur rapport qualité/prix dans le respect du métier et de l'éxpertise des opticiens. »

A propos de Malakoff Médéric

Malakoff Médéric est le leader de la protection sociale paritaire en France.

Il exerce deux activités : la gestion de la retraite complémentaire et l'assurance des personnes (santé, prévoyance, épargneretraite, dépendance).

Avec ses 6 500 collaborateurs, son ambition est d'optimiser la protection sociale de ses clients, individus et entreprises, et de contribuer au bien-être de ses assurés et retraités.

En 2009, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 Mds € dans ses activités d'assurances et il a versé 13,9 Mds € d'allocations retraite.

Malakoff Médéric est le premier groupe de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO (204 000 entreprises clientes, 3,1 millions de cotisants et 2,7 millions de retraités), et le 2^{ème} assureur collectif (180 000 entreprises clientes et 3,2 millions de salariés assurés)

Il compte plus d'1 million d'assurés à titre individuel.

Ses fonds propres (activités assurances de personnes) s'élèvent à 3 Mds €.

Chaque année, son action sociale accompagne plus de 100 000 personnes en situation de difficulté sociale.

Site Internet: www.malakoffmederic.com

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles fondée en 2004, par Prévadiès et Harmonie Mutualité, regroupe aujourd'hui, également, Mutuelle Existence et la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine). L'ensemble représente :

- 4 millions de personnes protégées au titre de la complémentaire santé
- 2 Mds € de chiffre d'affaires en 2008 (dont 1,8 Mds de cotisations santé)
- 400 000 personnes assurées gérées au titre du Régime social des indépendants (RSI)
- 32 800 entreprises adhérentes
- 3 850 collaborateurs
- 281 agences sur 60 départements et 19 régions.

CONTACTS PRESSE

Malakoff Médéric

Isabelle Mosneron Dupin Tél : 01 56 03 38 55

E-mail: imosnerondupin@malakoffmederic.com

CICOMMUNICATION Delphine Decourty Tél: 01 47 23 90 48

E-mail: cicom@cicommunication

Harmonie Mutuelles

Jean-Yves Larour Tél 01 40 06 52 64 jean-yves.larour@harmonie-mutualite.fr

Agence Wellcom Anne-Stéphanie Noirot et Marie Réveillé Tel: 01 46 34 60 60

E-mail: asn@wellcom.fr et mr@wellcom.fr